

Master Sciences, Technologies, Santé

MENTION PHYSIQUE ET APPLICATIONS

Modalités de Fonctionnement des cours à distance du Master de Physique et Applications. *Année Universitaire 2019-2020*

COORDONNEES

Secrétariat : Christine CACHOT - Gestionnaire du M1 « Physique et Applications »
Case courrier 208 – Sorbonne Université – 4 Pl. Jussieu – 75252 Paris Cedex 05
T23/33 – Niv 1 – Bureau 112

Tel : 01 44 27 39 56 – **E-mail :** christine.cachot@sorbonne-universite.fr

Responsable du parcours : Franck Vidal – **E-mail :** franck.vidal@sorbonne-universite.fr

Directeur du département : Frédéric Decremps <frederic.decremps@sorbonne-universite.fr>

1. LISTE DES UE

UE du Semestre S1	UE du Semestre S2
MU4PYD01 Mécanique quantique 9 ECTS	MU4PYD07 Physique des solides 6 ECTS
MU4PYD02 Mécanique statistique 9 ECTS	MU4PYD08 Physique atomique et moléculaire 6 ECTS
MU4PYD06 Electrons dans les solides 3 ECTS	MU4PYD09 Physique nucléaire et des particules 6 ECTS
MU4PYD04 Théorie Classique des champs 3 ECTS	MU4PYD10 Stage de M1 9 ECTS
MU4PYD03 Introduction à la physique des plasmas 3 ECTS	MU4PY96S European Virtual Exchange** Solar energy 3 ECTS
MU4PYD05 Projet de M1 3 ECTS	
+ en option (contrat renforcé)*	+ en option (contrat renforcé)*
European Virtual Exchange** 6 ECTS voir tableau page suivante	MU4MA019 Intr. à la mécanique des milieux continus 6 ECTS

*Soumis à l'accord du responsable pédagogique.

**Il est possible de suivre des cours en ligne dans le cadre du programme European Virtual Exchange (EVE) associant 9 universités, dont Sorbonne Université. Ces UEs peuvent être choisies parmi la liste suivante :

Intitulé	Université	ECTS
Semestre S1 :		
MU4PY95S Introduction to Supply Chain Management	UCLouvain	6
MU4PY94S Paradigms of Computer Programming	UCLouvain	6
MU4PY99S Plasma Physics	EPFL	6
Semestre S2 :		
MU4PY96S Solar Energy	DELFT	3

L'inscription aux EVE se fait [via un formulaire d'inscription](#), qui doit être envoyé au secrétariat et approuvé par le responsable pédagogique avant le 17 septembre¹. Une fois inscrits, vous serez contactés par les universités partenaires. Les examens des UE EVE auront lieu à des dates fixées par les universités partenaires, et devront être surveillés à Sorbonne Université.

Compte tenu du fonctionnement de cet enseignement à distance, la « semestrialisation » des UE est purement administrative et n'impose rien en termes de chronologie. Toutes les UE du M1 PAD sont gérées en parallèle du 5 septembre au 30 juin (à l'exception de l'UE MU4MA019 qui ne commence qu'au second semestre, ainsi que les UE 'EVE' qui suivent un calendrier propre). Par contre, la « semestrialisation » définit des compensations possibles entre UE : les notes obtenues aux UEs d'un même semestre peuvent se compenser pour valider le semestre en question. Le détail de ces compensations est expliqué dans la réglementation de SU concernant l'évaluation des connaissances et des compétences (« Modalités de contrôle des connaissances »).

2. PLATEFORME MOODLE

Vous devez vous rendre régulièrement sur la plateforme MOODLE de Sorbonne Université qui sera notre outil de communication. Vous y trouverez toutes les informations indispensables au bon déroulement de votre formation : les supports de cours, la liste des enseignants, les forums de discussion, les calendriers... Pour vous connecter :

¹ Date provisoire, la date exacte sera mise à jour dès qu'elle sera connue.

<https://moodle-sciences.upmc.fr/moodle-2019>

[Attention ! Seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement peuvent se connecter (l'identifiant utilisateur correspond à votre n° dossier, avec le mot de passe qui vous a été fourni lors de vos démarches d'inscription si vous ne l'avez pas modifié).]

Une fois connectés, vous aurez accès à toutes les UEs proposées à distance mais vous pourrez participer seulement aux UEs auxquelles vous êtes inscrits. Vous aurez accès aussi à un cours « Site de vie du M1 PAD » dédié aux informations et activités communes à tous les étudiants (organisation générale, secrétariat, calendriers, etc).

Pensez à vérifier votre accès en début d'année !

2.1. Rubrique « Ressources »

Dans cette rubrique, vous trouvez les photocopiés du cours ou bien le plan du cours. Les autocorrectifs sont l'équivalent des Travaux Dirigés. Ils peuvent être composés de plusieurs séries d'exercices, chaque série se rapporte à une partie spécifique du cours. Une correction de chaque exercice y est détaillée.

Les vidéos sont accessibles sur le site du master :

<http://www.master.physique.upmc.fr/fr/enseignements-a-distance.html>

2.2. Rubrique « Messages » et « Forum »

Votre espace MOODLE dispose d'une messagerie qui nous permet de vous contacter et qui vous permet d'envoyer des messages à vos enseignants. **Votre adresse mail utilisée est celle SU uniquement.** Consultez-la régulièrement !

Pour toute question concernant le cours, les exercices ou le fonctionnement d'une UE, vous pouvez utiliser le forum ou contacter l'enseignant concerné par mail ou via la messagerie de MOODLE.

Les enseignants responsables du cours et des autocorrectifs/devoirs vous répondront le plus rapidement possible, en prenant soin de mettre tous les étudiants en copie si votre question les concerne et par souci d'équité.

2.3. Rubrique « Annonces »

Vous trouverez dans cette rubrique toutes les annonces générales concernant la formation dans son ensemble. Cette rubrique est donc à consulter très régulièrement.

2.4. Rubrique « Notes »

Dans cette rubrique vous pourrez trouver vos notes de devoirs et examens. Ces notes seront saisies par les enseignants dès que possible.

3. DEVOIRS À RENDRE

Pour chaque UE, vous aurez à rendre un certain nombre de devoirs à des dates fixées dans le tableau ci-dessous :

Liste des UE	Devoir 1	Devoir 2	Devoir 3	Devoir 4
<i>Mécanique quantique</i>	X	X	X	X
<i>Mécanique statistique</i>	X	X	X	X
<i>Electrons dans les solides</i>	X	X		
<i>Introduction à la physique des plasmas</i>	X		X	
<i>Physique des solides</i>		X	X	X
<i>Physique atomique et moléculaire</i>		X	X	X
<i>Physique nucléaire et des particules</i>		X	X	X
<i>Théorie Classique des champs</i>	X		X	
Projet de M1	Consulter le Moodle de l'UE			

Dates	Devoir 1	Devoir 2	Devoir 3	Devoir 4
Date limite de dépôt des devoirs par les étudiants	5 novembre	5 janvier	5 mars	5 mai
Mise en ligne des corrigés par les enseignants sur MOODLE	12 novembre	12 janvier	12 mars	12 mai
Rendu des devoirs corrigés	19 novembre	19 janvier	19 mars	19 mai

Ces dates sont volontairement tardives dans l'année universitaire pour vous laisser la plus grande liberté d'organiser votre travail. Néanmoins, nous vous conseillons de travailler régulièrement et de ne pas attendre les dates limites pour effectuer vos devoirs. Il y a deux mois entre chaque échéance, il vous appartient de vous organiser pour échelonner les différents devoirs à rendre sur ces deux mois.

Remarquez que les UEs à 3 ECTS demandent 2 devoirs, celles à 6 ECTS 3 devoirs et celles à 9 ECTS 4 devoirs. Ne vous laissez pas induire en erreur par la numérotation propre aux devoirs.

Vous pouvez soumettre un devoir pendant les deux semaines précédant la date limite. Sauf exceptions, la soumission des devoirs se fera via MOODLE.

Vous déposerez chaque devoir en un seul fichier, au format pdf uniquement. Vous pourrez utiliser un traitement de texte pour rédiger votre devoir ou bien scanner votre copie manuscrite. Dans ce cas, veuillez à la qualité de votre scan : les copies illisibles ne pourront pas être corrigées. Des pages séparées sous forme de multiples fichiers pdf ne seront pas non plus acceptées.

Des nouvelles remises d'un même devoir seront autorisées jusqu'à la date de remise.

ATTENTION : Votre nom, l'intitulé de l'UE, son code et le numéro du devoir doivent clairement apparaître sur tout document remis.

ATTENTION : Dans tous les cas, vos devoirs doivent être envoyés au plus tard à la date limite. **Aucun retard ne sera accepté.**

Les devoirs qui arrivent en retard ne seront pas corrigés, quel que soit le motif du retard. Une fois la date limite passée, l'enseignant mettra en ligne sur MOODLE un corrigé détaillé du devoir et corrigera ensuite l'ensemble des copies. Les notes seront affichées sur MOODLE (rubrique « Notes ») et les copies corrigées seront transmises aux étudiants.

ATTENTION : Les devoirs sont un travail individuel. Les échanges entre étudiants, le travail partagé sont encouragés, mais la rédaction d'un devoir doit être un moment personnel de réappropriation et de restitution.

4. BAREMES

La note finale qui vous sera attribuée à une UE sera calculée à partir de la note de contrôle continu (moyenne des devoirs) et de la note d'examen, selon les coefficients ci-dessous :

Note finale = note moyenne des devoirs avec coefficient 0,3 + note de l'écrit avec coefficient 0,7.

5. STAGE

Le stage (obligatoire) de 6-7 semaines, durée minimale de 30 jours ouvrés, peut être effectué en laboratoire, dans une entreprise ou dans un établissement académique, à partir du mois d'avril 2020. L'accord pour effectuer un stage doit être donné au préalable par le responsable du M1 PAD après une évaluation des notes des deux premiers devoirs de Mécanique quantique, d'Electrons dans les solides et de Mécanique statistique. En effet, le stage s'adresse aux étudiants ayant progressé dans les UEs du tronc commun. Une fois le stage trouvé, vous devrez également soumettre le sujet à l'accord du responsable.

Les stages peuvent être faits à temps partiel ou à temps complet, pendant l'année ou pendant les mois d'été.

6. PROJET

Comme le stage, l'UE de projet est également conditionnée à un accord préalable au vu des notes des premiers devoirs.

7. EXAMENS

7.1. Calendrier prévisionnel des examens

Le calendrier définitif des examens sera donné le plus rapidement possible pour que vous puissiez vous organiser.

ATTENTION : ces dates sont provisoires et peuvent changer

1ère session d'examen : du lundi 25 mai au vendredi 29 mai 2020

2ème session d'examen : du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020

Attention :

- Les examens des UEs MOOCs **European Virtual Exchange** suivent un calendrier qui vous sera communiqué pendant l'année.
- Les examens de l'UE **Introduction à la mécanique des milieux continus** auront probablement lieu en-dehors des périodes ci-dessus.

7.2. Présence aux examens

Les examens doivent être nécessairement faits à **SU sur le site Jussieu (campus Pierre et Marie Curie)**, aux dates indiquées.